

# CHECK LIST DOSSIER PRIME

## LES MENTIONS OBLIGATOIRES sur devis & facture

- 1A Raison sociale + SIRET + adresse de l'installateur RGE
- 1B Si sous-traitance : raison sociale + SIRET du sous-traitant RGE  
**! L'installateur doit être certifié RGE dans le type de travaux, à la date de signature du devis.**
- 2 Nom, Prénom + adresse complète du bénéficiaire (ou ceux de la SCI)
- 3 Adresse des travaux si différente (dans ce cas, fournir un justificatif de domicile)
- 4 Le mot *Devis* ou *Proposition commerciale* (pour un devis) ou le mot *Facture + son numéro* (pour une facture). Si la facture mentionne un n° de devis, il doit correspondre au devis transmis dans le dossier
- 5 Date de création et/ou d'édition
- 6 Détails des travaux avec une ligne par travaux éligibles. Voir mentions obligatoires pour les travaux concernés.
- 7 Date et signature manuscrites par le bénéficiaire sur le devis impérativement après avoir reçu la proposition de prime. Si SCI ou autre, écrire aussi Nom + prénom + fonction du signataire
- 8 Si pagination, elle doit être cohérente et l'intégralité des pages doit être fournie
- 9 Montant total HT et TTC
- 10 Acompte mentionné sans date. Si date d'acompte ou de commande de matériel mentionnée, elle ne doit pas être antérieure à la date d'envoi de la proposition de prime
- 11 Si appliquées, distinguer clairement les remises commerciales des primes



### 1A Chauffage du Vercors SARL

800, route du Vercors, 38000 St Nizier  
contact@chauffage-vercors.fr  
07 00 00 00 00  
www.chauffage-vercors.fr  
SIRET 000 000 000 000 00

1B Les travaux seront réalisés par la société Sous-Traitant SARL  
SIRET 000 000 000 000 00

### 4 DEVIS N°190034

5 St Nizier, le 28 octobre 2023

2 Nom Prénom  
123, route du test  
38000 Grenoble

3 Adresse des travaux  
500, rue des travaux  
38000 Grenoble

Libellé	Qte	PU HT	TOTAL HT	TVA	TOTAL TTC
6 Travaux n°1					
Travaux n°2					

**! Voir détails travaux**

9	Montant TOTAL HT	
	TVA	
	TTC	
10	Acompte	
11	Remises commerciales	
	Net à payer TTC	

7 Monsieur Exemple  
Fonction  
25 novembre 2023

8 Page 1/2

### COUP DE POUCE CHAUFFAGE

- La mention *[Dépose ou enlèvement ou démontage]* d'une chaudière + *[fioul ou charbon ou gaz]*. *Si mention non précisée, le dossier sera validé hors Coup de Pouce avec une prime moins importante.*

**! La dépose doit être faite par l'installateur et non par le client.**



# CHECK LIST DOSSIER PRIME



## DOCUMENTS OBLIGATOIRES à joindre dans 100% des cas

- DEVIS** signé & daté à la main par le bénéficiaire
- FACTURE** des travaux
- ATTESTATION SUR L'HONNEUR**
- RIB DU BÉNÉFICIAIRE**

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES à joindre en fonction du dossier

### PRIME CEE BONIFIÉE SOUS CONDITIONS DE REVENUS

- AVIS D'IMPOSITION** (toutes les pages) du ou des foyer(s) fiscal(aux) de l'année N ou N-1 par rapport à la date d'acceptation du devis

*L'avis d'imposition n'est pas à l'adresse des travaux ?*

- JUSTIFICATIF DE DOMICILE\*** à l'adresse des travaux

### L'ADRESSE DES TRAVAUX EST UN LIEU-DIT OU L'ADRESSE EST IMPRÉCISE (sans n° de rue ou nom de rue)

- COORDONNÉES CADASTRALES** (préfixe/section/n° de parcelle) à renseigner directement dans complément d'adresse au niveau de l'adresse des travaux page 1 de l'AH ou via une attestation cadastrale  *Téléchargez-la !*

### LES TRAVAUX ONT LIEU À UNE AUTRE ADRESSE QUE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE DU BÉNÉFICIAIRE (par exemple : résidence secondaire ou logement en location)

- PREUVE QUE LE BÉNÉFICIAIRE EST BIEN PROPRIÉTAIRE** à l'adresse des travaux (acte d'achat, taxe foncière, bail de location, justificatif de domicile\*, etc...)

### LES TRAVAUX SONT ENGAGÉS ET PAYÉS PAR LE LOCATAIRE

- ATTESTATION D'AUTORISATION DU PROPRIÉTAIRE**  *Téléchargez-la !*  
l'autorisant à faire réaliser les travaux et à bénéficier de la prime CEE

### LE BIEN APPARTIENT À PLUSIEURS PROPRIÉTAIRES

- ATTESTATIONS SIGNÉES PAR L'ENSEMBLE DES PROPRIÉTAIRES**  *Téléchargez-les !*  
désignant le bénéficiaire comme seul bénéficiaire des CEE

### UNE INCITATION D'UN AUTRE ORGANISME QUE SONERGIA VALORISANT LES CEE EST MENTIONNÉE SUR LE DEVIS OU LA FACTURE (PRIME, PRÊT À TAUX BONIFIÉ, BON D'ACHAT, ETC) MAIS LE BÉNÉFICIAIRE CHOISIT DE DEMANDER EXCLUSIVEMENT LA PRIME CEE SONERGIA

- ATTESTATION DE NON DOUBLON REMPLIE PAR LE CLIENT ET REMPLIE PAR L'INSTALLATEUR**   *Téléchargez-les !*

### SI INSTALLATION D'UNE CHAUDIÈRE BIOMASSE OU D'UNE POMPE À CHALEUR

- LA NOTE DE DIMENSIONNEMENT**  *Téléchargez-la !*  
fournie par l'installateur ou inspirée de ce modèle, avec le nom du bénéficiaire, l'adresse du chantier et le calcul de la puissance calorifique à installer. Elle doit être remise au bénéficiaire au plus tard avant la réalisation des travaux.

\*JUSTIFICATIF DE DOMICILE à l'adresse des travaux.

Sa date doit être comprise entre 6 mois avant la date de signature du devis et sans limite de fin.

Documents valables (les copies et les versions électroniques sont acceptées) :

- Facture d'électricité, de gaz, de téléphone ou internet
- Quittance de loyer (d'un organisme social ou d'une agence immobilière) ou titre de propriété
- Facture d'eau
- Avis d'imposition ou certificat de non imposition à l'adresse des travaux
- Taxe d'habitation
- Attestation ou facture d'assurance du logement
- Relevé de la Caf mentionnant les aides liées au logement

# CHECK LIST DOSSIER PRIME

## PRINCIPAUX POINTS À CONTRÔLER pour éviter un rejet

SI UNE SEULE  
DE CES  
CONDITIONS  
N'EST PAS  
REPLIE, LE  
DOSSIER N'EST  
PAS ÉLIGIBLE,  
IL SERA REJETÉ  
ET LA PRIME NE  
POURRA PAS  
ÊTRE VERSÉE.

- Le devis est daté et signé par le bénéficiaire
  - Le logement où est installé l'équipement a plus de 2 ans à la date d'acceptation du devis
  - Le matériel fait partie de la liste des matériels éligibles
  - Le professionnel réalisant les travaux (le sous-traitant le cas échéant) possède la qualification RGE requise à la date où le bénéficiaire accepte son devis.
  - En cas de sous-traitance, le devis mentionne la raison sociale et le SIREN du sous-traitant
  - L'adresse mail où est envoyée la Proposition de prime est bien celle du bénéficiaire (jamais celle du pro.)
- Le bénéficiaire a impérativement reçu cette Proposition de prime avant :
- De valider le devis des travaux au professionnel (date ET signature du devis manuscrite par le bénéficiaire)
  - De verser un acompte au professionnel
  - Le passage de la commande de l'équipement ou des matériaux auprès des fournisseurs
- Le bénéficiaire ou le professionnel ne bénéficient pas du dispositif des CEE (via une prime, un prêt à taux bonifié, un bon d'achat, etc) par un autre organisme que Sonergia
  - La facture des travaux date de moins de 2 mois lors de la réception du dossier par Sonergia

## PRINCIPAUX POINTS À CONTRÔLER pour éviter des demandes de compléments

Téléchargez-les !

LES MENTIONS TECHNIQUES SELON VOS TRAVAUX à télécharger impérativement ci-dessous :

LIEN  
DIRECT

TRAVAUX CONCERNÉS	LIEN VERS DOCUMENT	
Chauffe-eau solaire individuel - <a href="#">BAR-TH-101</a>	<a href="https://sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-101.pdf">sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-101.pdf</a>	
Chauffe-eau-thermodynamique - <a href="#">BAR-TH-148</a>	<a href="https://sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-148.pdf">sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-148.pdf</a>	
Pompe à chaleur air/eau - <a href="#">BAR-TH-171</a>	<a href="https://sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-171.pdf">sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-171.pdf</a>	 
Pompe à chaleur eau/eau ou sol/eau - <a href="#">BAR-TH-172</a>	<a href="https://sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-172.pdf">sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-172.pdf</a>	 
Pompe à chaleur air/air - <a href="#">BAR-TH-129</a>	<a href="https://sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-129.pdf">sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-129.pdf</a>	
Pompe à chaleur hybride - <a href="#">BAR-TH-159</a>	<a href="https://sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-159.pdf">sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-159.pdf</a>	
Appareil ind. chauffage au bois - <a href="#">BAR-TH-112</a>	<a href="https://sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-112.pdf">sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-112.pdf</a>	 
Chaudière biomasse - <a href="#">BAR-TH-113</a>	<a href="https://sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-113.pdf">sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-113.pdf</a>	
Ventilation double flux - <a href="#">BAR-TH-125</a>	<a href="https://sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-125.pdf">sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-125.pdf</a>	
Ventilation simple flux - <a href="#">BAR-TH-127</a>	<a href="https://sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-127.pdf">sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-127.pdf</a>	
Système solaire combiné - <a href="#">BAR-TH-143</a>	<a href="https://sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-143.pdf">sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-143.pdf</a>	
Système à capteurs solaires hybrides - <a href="#">BAR-TH-162</a>	<a href="https://sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-162.pdf">sonergia.fr/pdf/check-list/Check-list_DEVIS-FACTURES_PROS_BAR-TH-162.pdf</a>	

### ATTESTATION SUR L'HONNEUR (AH) IMPRIMÉE

- La pagination apparaît bien sur chaque page et est cohérente
- Les informations obligatoires (avec \*) sont toutes renseignées
- Les informations sont cohérentes avec les autres documents (date d'engagement, adresse des travaux, avis d'imposition, renseignements sur le sous-traitant le cas échéant, etc.)
- Les dates de signature de l'AH doivent être postérieures à la date de facture ou de fin de travaux si mentionnée sur la facture